



**DSR/ERPC/BRF**

## **AVIS DE FORMATION**

### **APPROFONDISSEMENT EVALUATION PERMIS GROUPE LOURD Sessions 2025**

Au-delà des formations obligatoires, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) volontaires peuvent avoir besoin de formations d'approfondissement à l'évaluation.

L'expertise, nécessaire à l'évaluation des examens du groupe lourd, requiert une connaissance précise de la procédure d'évaluation pour les épreuves hors et en circulation.

C'est pourquoi une action consistant en une réactualisation des connaissances et des pratiques professionnelles d'évaluation concernant la procédure du groupe lourd est proposée dans le cadre de la formation continue.

Cette formation apporte les éléments juridiques et techniques nécessaires à l'amélioration des pratiques professionnelles. Ses modalités et contenus sont adaptés de façon à répondre aux difficultés particulières rencontrées par les agents concernés.

\*\*\*

#### **Objectifs de la formation :**

- Réactualiser les connaissances et les compétences en matière d'évaluation des candidats à l'examen des catégories du groupe lourd du permis de conduire ;
- Savoir réaliser des examens de qualité dans le respect de la procédure d'évaluation du groupe lourd pour les épreuves hors et en circulation.

\*\*\*

#### **Programme :**

- Rappel théorique : - déroulé de l'épreuve hors circulation : les spécificités de chaque catégorie de permis, les principes d'évaluation et de notation ;  
  
- déroulé de l'épreuve en circulation : consignes de départ, définition des compétences et des notations, élaboration des parcours d'examen, modalités d'évaluation, relevé des indices positifs et négatifs, verbalisation des indices négatifs et positifs pertinents et du constat de l'erreur éliminatoire, processus de raisonnement.

\*\*\*

<b><u>Durée de la formation</u></b>	2 jours
<b><u>Nombre de stagiaires / session</u></b>	12 agents maximum par session
<b><u>Public cible</u></b>	IPCSR
<b><u>Lieu de la formation</u></b>	INSERR à Nevers (58)

<b><u>Dates des sessions</u></b>	- du lundi 7 avril 2025 à 13h30 au mercredi 9 avril 2025 à 12h00
	- du mercredi 9 avril 2025 à 13h30 au vendredi 11 avril 2025 à 12h00
	- du lundi 2 juin 2025 à 13h30 au mercredi 4 juin 2025 à 12h00
	- du mercredi 4 juin 2025 à 13h30 au vendredi 6 juin 2025 à 12h00